

Table des matières

- Contenir Israël dans les limites du droit : quelques idées pour un ministre n'ayant pas beaucoup p 1
- Lettre de l'AURDIP aux Députés Européens concernant les relations de l'Union européenne et Israël p 5
- Lettre de l'AURDIP aux lauréats du prix de la fondation Wolf 2010 p 7
- Communication de l'AURDIP concernant la lettre de soutien de militants israéliens à la campagne BDS-France p 9
- Informations utiles p 10

Contenir Israël dans les limites du droit : quelques idées pour un ministre n'ayant pas beaucoup

par Ivar Ekeland, Ahmed Abbas et Marwan Rashed

Mercredi 24 mars 2010, à l'Assemblée Nationale, M. Hervé de Charette, ancien ministre des affaires étrangères, interpellait ainsi son actuel successeur, M. Bernard Kouchner (1) : « M. le Ministre, dites-nous jusqu'à quand l'Europe et avec elle la France vont-elles continuer de supporter sans réagir la politique réactionnaire du gouvernement israélien à l'égard du peuple palestinien ? Le gouvernement israélien décide de construire 1600 nouveaux logements dans la partie arabe de Jérusalem, qu'Israël occupe depuis 40 ans sans aucun droit. Que fait l'Europe ? Rien. La malheureuse

population de Gaza est enfermée dans une vaste prison à ciel ouvert, où des milliers de familles sont livrées à la misère au milieu des ruines laissées par la guerre déclenchée par l'armée israélienne. Que fait l'Europe ? Rien. La colonisation se poursuit inlassablement en Cisjordanie. Que dit l'Europe ? Rien. Des milliers de Palestiniens sont détenus dans les prisons et les camps israéliens sans jugement et sans droits. Que dit l'Europe ? Rien, et toujours rien !... ». M. de Charette a dû se satisfaire, pour toute réponse, d'une esquisse embarrassée de M. Kouchner: « Est-ce que vous avez une idée sur ce qu'on pourrait opposer pour être efficace ? Nous n'en avons pas beaucoup ... ». On ne s'étendra pas sur le mobile d'une telle réponse, si tant est qu'il y en ait un. Accordons le bénéfice du doute au Ministre et rafraîchissons ses souvenirs.

Rappelons-lui, pour commencer, l'Article 2 de l'[accord euro-méditerranéen](#) signé en 1995 établissant une association entre la communauté européenne et l'État d'Israël (2). Il stipule que « les relations entre les parties, de même que toutes les dispositions du présent accord, se fondent sur le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques, qui inspire leurs politiques internes et internationales et qui constitue un élément essentiel du présent accord ».

Rappelons-lui également qu'en cohérence avec cet Article 2, le [Parlement européen](#) n'avait pas hésité, en 2002, lors des attaques israéliennes contre l'Autorité palestinienne et son Président, Yasser Arafat, à « demande[r] à la Commission et au Conseil, dans ce contexte, de suspendre l'Accord d'association euro-méditerranéen UE-Israël » (alinéa 8) (3). Même si cette motion était restée sans effet – au mépris de la démocratie – elle a au moins eu, en comparaison des silences actuels de la Commission et des gouvernements, le mérite d'exister.

La situation est-elle meilleure aujourd'hui, pour justifier plus de mansuétude à l'égard d'Israël ? Sûrement pas. Depuis 2002, les territoires sous (très relative) souveraineté palestinienne se sont réduits comme peau de chagrin. Nous avons assisté au sac du Liban en juillet-août 2006, puis à celui de Gaza en janvier 2009. Israël a construit, de manière parfaitement illégale, un mur de séparation dans les zones militairement occupées, qui a été condamné en 2004 par la Cour Internationale de Justice, dans un jugement quasi-unanime. Son armée s'est livrée à Gaza à des exactions qualifiées de « crimes de guerre » par le [rapport Goldstone](#) rédigé à l'instigation et sous le contrôle de l'ONU (4). Les conclusions de ce rapport, enfin, ont été entérinées par le [Parlement Européen](#) (5).

On ne peut qu'être frappé par le contraste entre l'intensification de la colonisation israélienne et l'immobilisme du gouvernement français et de l'UE. Israël peut bafouer le droit international, organiser le nettoyage ethnique, humilier à plusieurs reprises les représentants officiels de la France sur son sol — nos médias et nos hommes politiques, à quelques rares exceptions près, demeurent muets. Nos « représentants » ne voulant faire respecter ni les droits de l'homme, ni ceux des peuples, ni les décisions de l'ONU, ni les conventions de Genève, ni leurs propres résolutions, c'est à la société civile de prendre les choses en main, par les moyens non violents à sa disposition : protestations, pétitions, manifestations, actions auprès des Parlementaires français et européens, refus d'acheter les produits en possible provenance des colonies israéliennes et présentés comme israéliens, refus de toute coopération scientifique susceptible de contribuer à l'occupation des territoires.

C'est d'ailleurs bien parce que nos gouvernements ont abdicqué que le mouvement civil de boycott s'est développé avec une telle vigueur. Lancée le 9 juillet 2005 par 170 organisations de la société civile palestinienne, la campagne « [BDS](#) » (*Boycott, Divestment, Sanctions*) (6) a très vite rencontré un accueil enthousiaste de par le monde. Le boycott de certains pans de l'activité israélienne est une action non-violente destinée à alerter l'opinion sur les pratiques inadmissibles de cet État et le contraindre ainsi à appliquer le droit. Certes, le boycott contre les colonies, c'est un peu David contre Goliath. Les belles âmes qui font mine, aujourd'hui, de se scandaliser d'une campagne, au fond, de simple *abstention* à l'égard d'Israël et de ses produits confondent les registres. En accusant le boycott d'être immoral, elles

pèchent en outre à la fois contre l'histoire et contre la morale. Contre l'histoire : ont-elles déjà oublié le boycott international de l'Afrique du Sud, ou les campagnes de boycott organisées par le mouvement des droits civiques aux Etats-Unis ? Contre la morale : prétendent-elles que tous les boycotts de l'histoire furent autant de scélératesses ?

Et pourtant, les déclarations contre le boycott anti-israélien n'ont pas été seulement propagées par les relais usuels d'Israël en France. Elles ont été reprises par le Premier Ministre, M. François Fillon, ainsi que par l'une de ses ministres, Mme Michèle Alliot-Marie, et elles se sont accompagnées de mesures juridiques sévères ([affaire Sakina Arnaud](#)) (7). Que s'est-il passé ? Les raisons électoralistes n'expliquent pas tout. Il aura fallu une médiocrité politique inédite pour répercuter de la sorte, sans distance critique, les accusations du CRIF, en allant même jusqu'à dénoncer un boycott des produits casher inventé de toutes pièces. C'est cette médiocrité-là que M. Hervé de Charette entendait sans doute stigmatiser et qu'un groupe d'ambassadeurs français soulignait dans une [lettre ouverte](#) récente (8). Mais comment un gouvernement dont la politique extérieure ne convainc ni M. de Charette ni ses propres ambassadeurs serait-il habilité à donner, en la matière, des leçons de conduite ?

Les amis d'Israël changeront peut-être leur fusil d'épaule, et répondront qu'il ne s'agit pas de morale mais de loi, en soulignant que le boycott d'Israël et de sa production tombe sous le coup des articles 225-1 et 225-2 du Code pénal et de l'article 24, alinéa 8, de la loi du 29 juillet 1881. Cependant, comme l'a rappelé la [décision récente de la Cour européenne de justice dans l'affaire Brita](#) (9), les produits des territoires occupés ne sont pas des produits israéliens. L'argument pourrait donc bien se retourner contre le légalisme hypocrite de ses auteurs. En refusant de consommer ces produits illégalement commercialisés par Israël, en œuvrant à ce que le plus grand nombre de nos concitoyens refuse de les consommer, nous ne faisons que respecter une loi internationale que nous serions — que nous sommes — dans l'illégalité d'enfreindre.

Ces considérations nous conduisent au point décisif de la collaboration avec Israël en matière d'éducation et de recherche. Il suffit en effet de jeter un coup d'œil sur le site officiel de l'[ERC](#) (10) pour observer qu'Israël est un partenaire très important, à l'heure actuelle, de la recherche européenne. Les financements qu'Israël obtient de l'Europe sont à peu près équivalents à ceux

dont bénéficie l'Espagne ou l'Italie, en dépit d'une population bien moins importante que celle de ces deux pays. L'UE est la seconde source de financement de la recherche israélienne, juste après la fondation israélienne pour les sciences. Cette situation pose de nombreux problèmes.

Tout d'abord, ce financement relève de l'accord UE-Israël (Titre V, Article 40) et doit par conséquent, en vertu de l'Article 2 déjà mentionné, être interrompu si l'une des parties refuse de fonder sa pratique politique « sur le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques ». À moins de supposer qu'Israël respecte aujourd'hui les droits de l'homme (ou que les Palestiniens ne sont pas des hommes), le financement de la recherche israélienne par l'UE doit être gelé *sine die*.

De plus, non seulement les institutions universitaires israéliennes n'ont pas condamné publiquement l'occupation, mais elles sont même intimement liées au système colonial d'oppression des Palestiniens, comme le démontre le [rapport de l'AIC](#) (11). Ainsi, une part très importante des activités du Technion, Israel Institute of Technology, est un soutien direct à l'occupation et à la colonisation des territoires palestiniens conquis en 1967 (12). Citons entre autres la conception de véhicules blindés sans pilote, destinés à être utilisés en territoire palestinien dans des opérations contre des populations civiles, tels le célèbre bulldozer D9, utilisé pour détruire les maisons et les cultures – sans parler de la conception des drones, qui tuent en dehors de toute procédure judiciaire, au mépris des droits de la population occupée.

Plus grave encore, des fabricants d'armes israéliens bénéficient des fonds européens pour la recherche (13). Elbit, la plus grande compagnie privée d'armes en Israël, a participé à un projet intitulé CAPECON dans le cadre du 5^{ème} Programme Cadre de Recherche et Développement de l'Union Européenne. Motorola-Israël prend part au projet « iDetect 4All », un projet de surveillance financé par l'UE destiné à envoyer des alertes sur des activités suspectes à proximité de bâtiments ou des ressources ayant une valeur économique. Motorola est le premier fabricant de fusibles pour les bombes utilisées par l'aviation israélienne. Des composants d'armements munis d'une étiquette Motorola ont été découverts par les enquêteurs de Human Rights Watch qui avaient fouillé les sites bombardés par Israël à Gaza à la fin de 2008 et au début de 2009. Les fusibles Motorola sont également

un élément central de la bombe avec laquelle Israël a massacré au moins 28 civils, en majorité des enfants, réfugiés dans un immeuble d'habitation à Qana, au Liban, en 2006.

Un argument contre le boycott consiste à brandir la prétendue ouverture d'esprit du monde académique israélien. Force est pourtant de constater qu'hormis quelques exceptions, les universitaires israéliens ne se sont jusqu'à présent signalés ni par leur solidarité avec les souffrances endurées par leurs collègues palestiniens, ni même par une attitude particulièrement accueillante à l'égard des étudiants israéliens d'origine arabe.

Ne parlons pas de l'université palestinienne en miettes, de ses locaux et infrastructures détruits. D'octobre 2000 à 2008, 658 étudiants palestiniens ont été tués, 4852 blessés et 738 emprisonnés par les Israéliens. Parmi les professeurs palestiniens, 37 étaient assassinés, 55 blessés et 190 emprisonnés (14). Durant le sac de Gaza en janvier 2009, 164 étudiants et 12 professeurs palestiniens ont trouvé la mort. Les bombardements de l'aviation israélienne ont détruit ou gravement endommagé 280 écoles et écoles maternelles et 16 bâtiments universitaires (15). Tout cela, sans une déclaration officielle – même un mot « formel » de compassion – de la moindre université israélienne. Quant à la politique interne de ces soi-disants exemples de méritocratie démocratique, on ne peut que constater avec quelle constance les universités israéliennes pratiquent, à grande échelle, la discrimination à l'égard des étudiants d'origine arabe. Ceux-ci se sont récemment vus restreindre l'accès à certaines facultés prestigieuses, comme la médecine ou les sciences naturelles. Ils font par ailleurs l'objet de mille tracasseries, soupçons et contrôles permanents (16).

C'est cette situation dramatique qui a récemment motivé, en France, la création de l'Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine ([AURDIP](#)), en liaison avec la Campagne Palestinienne pour le Boycott Académique et Culturel d'Israël ([PACBI](#)) et avec l'organisation britannique [BRICUP](#). Il s'agit d'une part, de faire pression sur les gouvernements européens pour qu'ils suspendent les accords de coopération entre l'Union Européenne et Israël, et d'autre part, d'inciter les universitaires à remettre en question leurs liens professionnels avec les institutions académiques et culturelles israéliennes, tant que le gouvernement israélien ne respectera pas ses obligations en matière de droit international.

Bref, il ne s'agit dans tout cela que d'une application des conditions auxquelles était soumis l'accord de collaboration UE-Israël. Au fond, M. Kouchner a raison, ses critiques n'ont pas non plus beaucoup d'idées – si tant est que dans une France minimalement respectueuse du droit international, la suspension de la collaboration économique, militaire et scientifique avec Israël ne s'appellerait pas une idée, mais un devoir.

Ivar Ekeland est ancien Président de l'Université Paris-Dauphine et Président de l'[Aurdip](#)

Ahmed Abbes est Directeur de Recherche au CNRS et membre de l'[Aurdip](#)

Marwan Rashed est Professeur à l'École Normale Supérieure de Paris et membre de l'[Aurdip](#)

Références

- (1) http://www.dailymotion.com/video/xcp5et_quest-au-gouv-h-charette-240310_news
- (2) Accord d'association euroméditerranéen UE-Israël <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2000:147:0003:0156:FR:PDF>
- (3) Résolution du Parlement européen (10 avril 2002) <http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/resoPE20020410>
- (4) Rapport de la Mission d'établissement des faits de l'Organisation des Nations Unies sur le conflit de Gaza (23 septembre 2009) http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/12session/A-HRC-12-48_ADVANCE1_fr.pdf
- (5) Résolution du Parlement européen du 10 mars 2010 sur la mise en œuvre des recommandations du rapport Goldstone sur Israël et la Palestine <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P7-TA-2010-0054+0+DOC+XML+V0//FR>
- (6) Campagne BDS <http://www.bdsmovement.net/>
- (7) «Boycott : la contre-offensive d'Israël et de ses amis» par Dominique Vidal, publié dans le Monde diplomatique (22 février 2010) <http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2010-02-22-Boycott-la-contre-offensive-d>

- (8) Lettre ouverte à M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, par des ambassadeurs français, Le Monde (1 mars 2010) http://www.lemonde.fr/opinions/article/2010/03/01/israel-palestine-lettre-ouverte-a-nicolas-sarkozy-par-des-ambassadeurs-francais_1312660_3232.html
- (9) <http://www.aurdip.org/Brita-EU-Court-of-Justice-Decision-No-Preferential-Treatment-Press%20Release-Feb-2010.pdf>
- (10) European Research Council (ERC) <http://erc.europa.eu/>
- (11) «Academic Boycott of Israel and the Complicity of Israeli Academic Institutions in Occupation of Palestinian Territories», publié par Alternative Information Center (AIC) (Octobre 2009) http://www.alternativenews.org/images/stories/downloads/Economy_of_the_occupation_23-24.pdf
- (12) Lettre à l'Administrateur du Collège de France (4 Décembre 2009) <http://www.aurdip.org/Lettre-a-l-Administrateur-du.html>
- (13) «Comment les fabricants d'armes israéliens bénéficient des fonds européens pour la recherche» David Cronin and the Ireland Palestine Solidarity Campaign (décembre 2009) <http://www.aurdip.org/IPSC-Comment-les-fabricants-d.html>
- (14) The Effect of the Israeli Occupation on the Palestinian Education from 28/9/2000 to 8/7/2008 <http://www.mohe.gov.ps/downloads/textdoc/assE.doc>
- (15) United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA) and Association of International Development Agencies (AIDA), The Gaza Blockade: Children and Education Fact Sheet (July 28, 2009) http://www.ochaopt.org/documents/un_ngo_fact_sheet_blockade_figures_2009_07_28_english.pdf
- (16) Open Letter to the Board of Governors of Trondheim University by Arab students at the Israeli universities <http://www.aurdip.org/Open-Letter-to-the-Board-of.html>

Lettre de l'AURDIP aux Députés Européens concernant les relations de l'Union européenne et Israël

Madame, Monsieur le député Européen,

Nous sommes des scientifiques et des enseignants représentant un large spectre de la communauté universitaire en Europe. Nous vous écrivons pour protester contre les projets qui vont vers de l'extension des accords existants entre l'Union Européenne et Israël.

Suite à une rencontre entre l'Union Européenne et Israël en juin 2008, le conseil de l'UE a annoncé sa « *détermination à rehausser le niveau et l'intensité de ses relations bilatérales avec Israël* » avec l'intention d'adopter un nouvel accord avant avril 2009, en remplacement du Plan d'Action Conjointe de 2005. À la suite de l'indignation provoquée par l'Opération militaire Israélienne Plomb Durci contre la population de la Bande de Gaza, ces plans ont été ajournés sans qu'aucune échéance ne soit annoncée pour leur mise en œuvre. Néanmoins, selon des rumeurs persistantes, un rehaussement complet est toujours à l'ordre du jour. En novembre dernier, l'UE et Israël ont signé un nouvel accord portant sur le commerce de produits agricoles, présenté comme une « *étape majeure vers l'intégration des marchés de l'UE et d'Israël* ». De même, un projet d'accord « *sur l'évaluation de la conformité et l'acceptation de produits industriels* », annoncé le 22 mars par le Conseil des Affaires étrangères de l'UE, qui projette « *d'envoyer un projet de décision sur la conclusion du protocole au Parlement Européen pour approbation* », est explicitement identifié comme « *un pas important vers l'intégration d'Israël dans le marché unique* ». Malgré l'intransigeance bien connue d'Israël sur la question des colonies et son échec à mener des négociations de bonne foi avec la partie palestinienne, les exemples mentionnés ci-dessus suggèrent que l'UE a malgré tout choisi de mettre en œuvre le rehaussement, secteur par secteur.

Pour justifier notre opposition, nous n'avons pas besoin de chercher plus loin que dans les déclarations du Conseil de l'UE concernant ce processus : « *Cette élaboration doit s'appuyer sur les valeurs partagées par les deux parties, et notamment sur la démocratie, le respect des droits humains, l'état de droit et les libertés fondamentales, la bonne gouvernance et le droit humanitaire international* ».

Les clauses se référant au respect des droits humains et au droit international ont été un trait constant des accords bilatéraux entre l'UE et Israël. Même ceux qui soutiennent ces accords ont du mal à réconcilier ces clauses, notamment l'Article 2 de l'accord d'association UE-Israël, avec la poursuite de l'occupation de la Cisjordanie et de Jérusalem Est, ainsi que le blocus militaire de Gaza. Après la mise à sac de Gaza au début de 2009 et les accusations sévères portées par le rapport Goldstone à l'encontre des agissements d'Israël dans cette guerre, des voix de plus en plus nombreuses se sont levées pour protester contre l'échec de l'UE à respecter son propre engagement à ces clauses. Pas plus loin qu'au mois de mars dernier, le [Parlement Européen](#), faisant référence à la « *responsabilité et la crédibilité de l'Union Européenne et de ses États membres* », a appelé à « *la mise en oeuvre des recommandations [du rapport Goldstone] et l'établissement des responsabilités pour toutes les violations du droit international, y compris les cas allégués de crimes de guerre* ».

Pourtant, le rehaussement continue, graduellement, subrepticement, et dans le mépris total des engagements affichés par l'UE en faveur des droits humains et de la loi internationale. Comme l'ont écrit les députés Britanniques Clare Short et Derek Wyatt l'automne dernier, « *la Commission Européenne et les États membres manquent à leur devoir de soutien des conditions de leur propre traité avec Israël et à l'utilisation de ces exigences pour obtenir une paix et une justice durables* ».

En tant que scientifiques et qu'enseignants, nous sommes particulièrement préoccupés par la situation de nos collègues palestiniens et leurs étudiants dans les universités des territoires palestiniens et en Israël. Ceux d'entre nous qui ont visité la Cisjordanie et Gaza peuvent témoigner des multiples façons dont sont désorganisés le cours des études et la recherche. Par exemple, trois soldats suffisent pour établir un checkpoint à l'entrée d'une université palestinienne; ils contrôlent à loisir les entrées et sorties, obligeant les étudiants et les professeurs à passer leur journée à faire la queue au checkpoint plutôt que dans les salles de cours. Cette situation est si commune qu'on n'en parle même plus dans la presse. Cependant, pour l'université, c'est un jour de perdu, difficile à rattraper au cours de l'année universitaire. De telles vexations et humiliations sont innombrables. Elles semblent délibérément destinées à détruire chez les étudiants et les professeurs tout espoir d'avoir des conditions de travail

raisonnables, et à leur montrer que la seule possibilité d'avoir une vie normale, c'est de quitter leur pays.

Dans le même temps, nous voyons la science en Israël se développer dans des directions que nous désapprouvons profondément. L'occupation de territoires palestiniens, l'assujettissement de la population locale à des contrôles arbitraires et la surveillance de la bande de Gaza exigeraient trop de travail de l'armée Israélienne sans l'aide de la technologie. Cette technologie inclut des dispositifs rudimentaires comme les barrages routiers et les murs de séparation, qui entassent les palestiniens dans des enclaves séparés, permettant un contrôle facile de leurs déplacements à travers les rares ouvertures entre les différentes zones. Il y a également des dispositifs très sophistiqués : les drones qui survolent constamment Gaza, terrorisant la population qui sait très bien qu'une frappe meurtrière pourrait arriver à tout moment ; les bulldozers télécommandés, utilisés pendant l'invasion de Gaza pour détruire les bâtiments commerciaux des palestiniens, leurs demeures et leurs champs ; ou encore les câbles à fibre optique utilisés pour détecter les tunnels entre Gaza et l'Égypte. Concevoir la technologie nécessaire à de telles opérations, menées dans le mépris total de la vie humaine et les droits fondamentaux, n'est pas une activité scientifique légitime. Pourtant, les universités israéliennes participant à l'accord d'association avec l'UE sont profondément impliquées dans le développement de telle technologie : les trois exemples que l'on vient de citer sont tirés du site web du Technion, l'Institut Israélien de Technologie. Ces opérations reçoivent un soutien intellectuel du fait du développement dans la communauté universitaire de nouvelles théories sur la « proportionnalité » ou le « taux de décès acceptable », ce qui revient à compter le nombre de civils qu'il est « admissible » de tuer pendant une opération militaire.

Nous craignons très fortement que les valeurs sous-jacentes (ou plutôt l'absence de valeurs) à de tels développements puissent être exportées en Europe, où les fruits de progrès millénaires, comme l'Habeas Corpus en Grande Bretagne ou la Déclaration des Droits de l'Homme en France, pourraient être balayés sans réflexion, par des idées prenant l'apparence de progrès scientifiques ou technologiques.

Après les accords d'Oslo de 1992, beaucoup d'entre nous ont cru en la coopération académique entre l'Europe, Israël et la Palestine, comme une étape de construction de la confiance entre les deux parties, et

une manière de former le leadership d'un future Etat palestinien. Après près de vingt ans d'efforts infructueux, période pendant laquelle Israël a continuellement créé de nouveaux « faits sur le terrain », autrement dit des colonies illégales à Jérusalem Est et en Cisjordanie, et a transformé la bande de Gaza en à peine plus qu'une prison à ciel ouvert, soumise à un blocus strict sur les approvisionnements les plus basiques, nous pensons qu'il est grand temps de mettre la pression sur le gouvernement israélien.

Nous vous demandons par conséquent de vous opposer à tout rehaussement de l'accord entre l'UE et Israël. Au contraire, nous vous demandons d'appliquer l'Article 2 du traité existant, et de suspendre toute coopération, comme l'a demandé le Parlement Européen en avril 2002, jusqu'à ce qu'Israël remplisse ses obligations au regard du droit international, notamment la quatrième convention de Genève, de façon à permettre à la population des territoires occupés de profiter des droits dus à tous les peuples : le droit de voyager, le droit de faire du commerce, le droit à l'éducation, le droit à la propriété individuelle et le droit à la protection de la loi.

Avec nos meilleurs considérations.

(pour) [Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine](#) (AURDIP) (signé) Ivar Ekeland, ancien Président, Université de Paris-Dauphine president@aurdip.fr

(pour) [British Committee for Universities for Palestine](#) (BRICUP) (signé) Dr. Robert Boyce, London School of Economics contact@bricup.org.uk

(pour) [Campagna per il Diritto allo Studio e la Libertà Accademica in Palestina](#) (signé) Professeur Danilo Zolo, Università degli Studi di Firenze diritto.studio.palestina@gmail.com

(pour) [Comissió Universitària Catalana per Palestina](#) (CUNCAP) (signé) Professeur Laia Haurie, Universitat Politècnica de Catalunya cuncap@gmail.com

[Version anglaise \(http://www.aurdip.org/Lettre-de-l-AURDIP-aux-Deputes.html\)](http://www.aurdip.org/Lettre-de-l-AURDIP-aux-Deputes.html)

Lettre de l'AURDIP aux lauréats du prix de la fondation Wolf 2010

To: Sir David Baulcombe, University of Cambridge, UK; **Shing-Tung Yau**, Harvard University, USA; **Dennis Sullivan**, Stony Brook University, USA; **Axel Ullrich**, Max Planck Institute of Biochemistry, Germany; **John F. Clauser**, J.F. Clauser & Assoc. Walnut Creek, U.S.A; **Alain Aspect**, Institut d'Optique, Palaiseau, France; **Anton Zeilinger**, University of Vienna Austria; **Peter Eisenman**, Eisenman Architects USA; **Sir David Chipperfield**, David Chipperfield Architects Ltd, London UK.

The award of the 2010 [Wolf Foundation prize](#) places you in most distinguished company, which we are sure is as gratifying as it is deserved. There are however implications of accepting such an honour from a prominent Israeli foundation, indeed from the hands of the President of the State of Israel in the Israeli Knesset: in effect an Israeli award.

Israel's troubled and problematic present situation puts it in an almost unique category, as an occupying power over territory and people in violation of many United Nations resolutions and the settled opinion of the international community. For some more detail on this background we have provided a note, which is attached.

In 2005 virtually the entirety of Palestinian civil society issued a call for boycott, divestment and sanctions to be applied to Israel (see <http://www.pacbi.org/template.php?id=66>). The previous year representative Palestinian organisations made a similar call specifically for the boycott of Israeli academic and cultural institutions. We hope that you will give thought to ways in which you can respond to this appeal for non-violent pressure to be put on Israel to end the occupation and the human rights abuses which inevitably accompany it.

We realise that for you to respond to this appeal may put you in an embarrassing situation – for example with those to whom you have made commitments. But consider whether you would have accepted the award of a similar prize from a South African foundation in the days of Apartheid. Yet that is a regime recognisably similar to present-day Israel (as many South Africans including Archbishop Desmond Tutu have acknowledged – see <http://news.bbc.co.uk/1/hi/1957644.stm>).

We hope that you will wish to decline this award and make public your reasons for doing so.

If however you should decide to accept the prize, please bear in mind the opportunity available to you to distance yourself from the political context of the award ceremony.

Yehudi Menuhin, who received the Wolf Foundation prize for the Arts in 1991, used his acceptance speech in the Knesset to denounce Israel's continued occupation of Palestinian territories:

"This wasteful governing by fear, by contempt for the basic dignities of life, this steady asphyxiation of a dependent people, should be the very last means to be adopted by those who themselves know too well the awful significance, the unforgettable suffering of such an existence. It is unworthy of my great people, the Jews, who have striven to abide by a code of moral rectitude for some 5,000 years, who can create and achieve a society for themselves such as we see around us but can yet deny the sharing of its great qualities and benefits to those dwelling amongst them." (*Jerusalem Post*, 6 May 1991)

Daniel Barenboim, who received the Wolf Foundation Prize for the Arts in 2004, issued a similar protest in his acceptance speech:

"Can a situation of occupation and control of another people be reconciled with (Israel's) Declaration of Independence?" he asked. "Is there logic to the independence of one people at the cost of a blow to the basic human rights of another people?"

"Can the Jewish people whose history is a record of continued suffering and relentless persecution, allow themselves to be indifferent to the rights and suffering of a neighboring people?" (<http://www.Israelforum.com>, 5 December 2004)

Barenboim devoted the prize money to support music education for Israeli and Palestinian youth.

David Mumford, co-winner of the Wolf Foundation prize for Mathematics in 2009, announced at the ceremony that he would donate the prize money to Bir Zeit University in the Occupied West Bank, and to Gisha, an Israeli organization dedicated to promoting the freedom of movement of Palestinians in the Occupied Territories.

"I decided to donate my share of the Wolf Prize to enable the academic community in occupied Palestine to survive and thrive. I am very grateful for the prize, but I believe that Palestinian students should have an opportunity to go elsewhere to acquire an education. Students in the West Bank and Gaza today do not have an opportunity to do that." (<http://www.Haaretz.com>, 23 June 2009)

The Israeli government hopes to burnish Israel's image as a bastion of culture and scientific progress by associating itself with you through the Wolf Foundation prize. The award, however, offers you the opportunity to demonstrate your commitment to justice and human rights including the rights of Palestinians denied to them by Israel. The signatories of this letter along with many other academics, scholars and artists earnestly count on you to do so.

With our best regards

(for) *British Committee for the Universities of Palestine* <http://www.bricup.org.uk/> (signed) Dr. Robert Boyce, London School of Economics and Political Science contact@bricup.org.uk

(for) *Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine* <http://www.aurdip.fr/> (signed) Ivar Ekeland, Former President, Université de Paris-Dauphine president@aurdip.fr

(for) *Campagna per il Diritto allo Studio e la Libertà Accademica in Palestina* <http://dirittostudiopalestina.wordpress.com/> (signed) Professor Danilo Zolo, Università degli Studi di Firenze diritto.studio.palestina@gmail.com

(for) *Comissió Universitària Catalana per Palestina* <http://cuncap.wordpress.com/> (signed) Aitor Carr, Public Policies and Government Institute (IGOP), Universitat Autònoma de Barcelona (UAB) cuncap@gmail.com

[Some background notes on Israel, Palestine and the Occupation](http://www.aurdip.org/Lettre-de-l-AURDIP-aux-laureats-du.html) (<http://www.aurdip.org/Lettre-de-l-AURDIP-aux-laureats-du.html>)

Communication de l'AURDIP concernant la lettre de soutien de militants israéliens à la campagne BDS-France

L'article suivant a été publié par l'AURDIP au [Club de Mediapart](#) le 11 Mai 2010.

Des déclarations contre le boycott anti-israélien ont été récemment propagées dans la presse par les relais usuels d'Israël en France et ont été reprises par le Premier Ministre, M. François Fillon, ainsi que par l'une de ses ministres, Mme Michèle Alliot-Marie. Elles se sont accompagnées de mesures juridiques sévères.

Faut-il rappeler, une fois encore, que le boycott de certains pans de l'activité israélienne est une action non-violente destinée à alerter l'opinion sur les pratiques inadmissibles de cet État où les droits élémentaires de la population palestinienne sont quotidiennement bafoués ? Il en fut jadis de même au moment du boycott international de l'Afrique du Sud, ou des campagnes de boycott organisées par le mouvement des droits civiques aux Etats-Unis. Cette campagne a reçu l'appui de citoyennes et de citoyens israéliens. Vous trouverez ci-dessous la lettre qu'ils ont envoyée à ceux qui en France animent et soutiennent cette campagne, ainsi que leurs signatures. Leur courage et leur détermination nous incitent à persévérer dans notre démarche.

pour l'Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine ([AURDIP](#)) :

Ivar Ekeland, Président
Sonia Dayan-Herzbrun, Vice-Présidente
Joseph Oesterlé, Vice-Président

Lettre de soutien de militants israéliens à la campagne BDS-France

Publiée le 14 avril 2010 sur le site **BOYCOTT ! Supporting the Palestinian BDS Call from Within** (<http://boycottisrael.info/content/letter-support-our-friends-bds-movement-france>)

Nous sommes des citoyens israéliens. Nous voudrions exprimer notre soutien à nos amis en France qui défendent l'appel palestinien au Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) internationales à

l'encontre d'Israël. Nous aimerions insister sur le fait que prendre part à une activité de cette sorte n'est d'aucune manière discriminatoire, antisémite ou raciste, mais qu'il s'agit bien au contraire d'une action basée sur les valeurs universelles de liberté, d'égalité, de respect des droits de l'homme, ainsi que sur le droit international.

En tant que citoyens dévoués à promouvoir une paix juste et la démocratie dans la région, nous dénonçons les investissements économiques continus de la communauté internationale en Israël qui, directement ou indirectement, contribuent à soutenir les violations israéliennes quotidiennes du droit international et accélèrent la colonisation des territoires occupés. Nous sommes conscients que l'occupation israélienne et l'oppression des Palestiniens ne cesseront très probablement pas sans des pressions et sanctions internationales.

Certains d'entre nous sont des survivants des atrocités du régime nazi ou les enfants et petits-enfants de ces survivants. Nous voulons insister sur le fait qu'il n'y a rien d'antisémite ou de raciste dans le fait de critiquer et de s'opposer à la politique et aux pratiques du régime israélien par le biais du BDS, tout comme il n'était pas raciste de s'opposer à la guerre du Vietnam ou à l'occupation française en Algérie. Il n'est jamais antisémite ou raciste de s'opposer à des injustices telles que voler des terres, torturer, placer en détention sans procès, tuer des innocents, et autres éléments de l'occupation et de l'oppression israéliennes. En fait, ce sont ceux qui veulent identifier l'Etat d'Israël à l'ensemble des Juifs – comme si s'opposer à l'un revenait à s'opposer à l'autre – qui devraient être accusés de généralisations racistes, en ce qu'ils encouragent une vision figée et étriquée de la communauté juive.

Nous rejetons aussi les accusations selon lesquelles l'appel au BDS – appliqué aux institutions et non aux individus – serait discriminatoire. Donner à des institutions et des Etats l'impunité, tout en engageant des poursuites contre ceux qui exigent qu'ils aient des comptes à rendre, est à la fois anti-démocratique et oppressif. Dans une véritable démocratie, ce sont les individus qui devraient faire l'objet de la plus grande protection par la loi.

Promouvoir l'appel au BDS pour la Palestine est un acte démocratique qui fait appel aux gens pour qu'ils prennent la décision consciente de faire entendre la voix opprimée des Palestiniens et de faire connaître les

graves violations des droits de l'homme commises sur le terrain. Il ne s'agit pas de censure, dans la mesure où la liberté de parole individuelle n'est pas visée et où il n'y a aucune volonté de contrôler les autres. Le boycott culturel et académique n'est ni un boycott de personnalités du monde culturel ou académique, ni un boycott de leurs travaux, mais plutôt un boycott d'Israël et des institutions culturelles et académiques qui se rendent complices de sa politique.

Pour toutes ces raisons, nous honorons votre initiative courageuse, dans l'espoir qu'elle montrera à bien d'autres l'exemple à suivre. L'appel au BDS utilise des moyens non-violents et légitimes de pression sur Israël afin qu'elle change sa politique, moyens désespérément nécessaires à l'heure actuelle pour mettre fin à l'occupation israélienne et à l'oppression des Palestiniens.

En solidarité,

Daniel Dukarevich Argo, Nitzan Aviv, Ronnie Barkan, Ofra Ben Artzi, Lilach Ben-David, Prof. Haim Bresheeth, Maya Cutler, Naama Farjoun, Arie Finkelstein, Racheli Gai, Prof. Rachel Giora, Adar Grayevsky, Rosamine Hayeem (Jews for Justice for Palestinians ; Palestine Solidarity Campaign), Dina Hecht, Shir Hever (The Alternative Information Center), Yael Oren Kahn, Yana Knopova, Yigal Laviv, Eytan Lerner, Prof. Moshé Machover, Dr. Dorothy Naor, Ofer Neiman, David Nir, Deb Reich, Adv. Emily Schaeffer, Ayala Shani, Tal Shapira, Ruth Sirton, Sonya Soloviov, Jonatan Stanczak, Ruth Tenne, Amir Terke

BOYCOTT ! Supporting the Palestinian BDS Call from Within (<http://boycottisrael.info>)

The Coalition of Women for Peace (<http://coalitionofwomen.org>)

Signée aussi par:

Kelvin Bland (The Royal Institute of British Architects ; Architects & Planners for Justice in Palestine) ; Muhammad Bursal ; Tarak Kauff (Veterans For Peace ; Middle East Crisis Response) ; Emma Klein, Jewish American ; Aliyah Strauss

Voir aussi : [Jewish voices supporting the BDS movement](http://boycottisrael.info/content/jewish-voices-israel-and-elsewhere-supporting-bds-movement)

(<http://boycottisrael.info/content/jewish-voices-israel-and-elsewhere-supporting-bds-movement>)

Formulaire d'adhésion

- NOM et prénom :
- Adresse :
- Adresse email :
- Fonction :
- Institution :
- Matière :

Merci de remplir et d'envoyer ce formulaire à l'AURDIP, CICP, 21 ter rue Voltaire 75011 Paris

Vous pouvez aussi adhérer aux objectifs de l'AURDIP ou vous inscrire sur la liste de diffusion de notre Newsletter sur notre site :

<http://www.aurdip.org/>

Soutien financier à l'AURDIP

L'AURDIP a besoin de votre soutien financier. Nous avons besoin de fonds pour financer nos activités, des réunions publiques, l'impression des dépliants et de l'ensemble des dépenses de la campagne. Vous pouvez effectuer un don en envoyant un chèque au :

Trésorier de l'AURDIP, CICP, 21 ter rue Voltaire 75011 Paris

Pour plus de détails, veuillez contacter tresorier@aurdip.fr

Adresses internet utiles :

- Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) <http://www.aurdip.org/>

- Association France Palestine Solidarité (AFPS) <http://www.france-palestine.org/>
- The alternative information center (AIC) <http://www.alternativenews.org/>
- British Committee for Universities for Palestine (BRICUP) <http://www.bricup.org.uk/>
- Campagne BDS France - Boycott, désinvestissement et sanctions <http://www.bdsfrance.org/>
- La Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien (CCIPPP) <http://www.protection-palestine.org/>
- Déclaration du Caire - Fin de l'apartheid israélien <http://cairodeclaration.org/lang/fr/>
- The Electronic Intifada (EI) <http://electronicintifada.net/>
- Info-Palestine <http://www.info-palestine.net/>
- Palestinian campaign for the academic and cultural boycott of Israel (PACBI) <http://www.pacbi.org/>
- Union Juive Française pour la Paix (UJFP) <http://www.ujfp.org/>
- US Campaign for the Academic & Cultural Boycott of Israel (USACBI) <http://usacbi.wordpress.com/>

AURDIP (Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine) est une organisation française d'universitaires créée en liaison avec la Campagne Palestinienne pour le Boycott Académique et Culturel d'Israel (PACBI) et avec l'organisation britannique BRICUP.

Notre site web est www.aurdip.org/

Pour nous écrire newsletter@aurdip.fr